

Compte-rendu du 21 septembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un le vingt et un septembre le Comité du SIVOS La Chapelle-Moulière, Lavoux, Liniers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Sonia DELAUNAY, commune de Liniers (Vienne) sous la présidence de Monsieur Pascal FAIDEAU, Président du SIVOS,

Date de convocation : 14 septembre 2021

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pour La Chapelle-Moulière :

David BRIAND

Arnaud MONVOISIN

Samuel MOREAU

Kévin GOMEZ

Pour Lavoux :

Maguy LUMINEAU

Jérôme CAMUS

Mireille MASPEYROT

Catherine OSSET

Pour Liniers

Pascal FAIDEAU

Philippe PLAT

Lucie MINOT

Absent(es) ayant donné pouvoir : Bénédicte BOURDEREAU à Lucie MINOT (jusqu'à son arrivée)

Absent(es) :

Assistaient également à cette réunion : Yolène ANDREO, directrice de l'école de Lavoux, Lucie COLAS, Mmes DUPONT et NAUD, représentantes des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Maguy LUMINEAU

Nombre de délégués : 11

Nombre de votants : 12

22/2021 - Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022

Dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57, il est proposé de commencer en 2022 dans une phase expérimentale.

L'obligation s'appliquera en 2024.

Mr Camus demande si possible de prévoir une double présentation lors du vote du budget pour faciliter la compréhension.

Voté à l'unanimité.

23/2021 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le comptable du trésor public demande une admission en non-valeur pour un montant de 89,20€

Correspondant à des impayés de factures de cantine et garderie.

Voté à l'unanimité.

18h53 : Arrivée de Mme Bourdereau

24/2021 : Participation financière pour l'utilisation de la salle de motricité

La salle de motricité à l'école de Liniers est chauffé sur le même compteur électrique que la mairie de Liniers. Ce compteur est équipé d'un décompteur pour la salle de motricité.

La somme de 765,96€ est à reverser à la mairie de Liniers pour la consommation du 15 décembre 2020 au 7 juin 2021.

Voté à l'unanimité.

25/2021 : Signature de la convention avec la Préfète

Suite à l'adhésion à l'AT 86 pour l'envoi dématérialisé des Actes réglementaires et budgétaires, il convient de signer une convention avec la préfecture pour l'envoi de ces documents au contrôle de légalité.

Voté à l'unanimité.

26/2021 : Signature de la convention avec l'éducation Nationale

Dans le cadre du plan numérique rural, il est proposé de signer une convention avec l'Éducation Nationale pour prétendre à une subvention de 70 % pour l'achat de 12 tablettes numériques pour l'école de Lavoux.

Coût des tablettes : 4786€
Subvention : 3266€
Reste à charge : 1520€

Après signature de la convention, le délai de mise en place est fixé à 2 ans.

Voté à l'unanimité

27/2021 : TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la mise en disponibilité d'un agent du SIVOS et de plusieurs modifications de temps de travail, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

A noter : Une augmentation de 22,88/35ème à 23,98/35ème d'un agent technique.

Une augmentation de 13/35ème à 17/35ème d'un adjoint administratif.

Mr Moreau demande que le tableau des effectifs soit envoyé aux élus du SIVOS.

Voté à l'unanimité

28/2021 : Avenant au contrat de prévoyance collective MNT Maintien de salaire

Il est proposé la signature d'un avenant au contrat de prévoyance collective auprès de la MNT.

Cet avenant concerne l'augmentation du taux qui passe de 1,89 % à 2,08 %.

Seulement 2 agents ont souscrit à ce contrat.

Voté à l'unanimité

29/2021 : Proposition de devis pour une diététicienne

Trois devis ont été demandés à des diététiciennes pour examiner les menus de la cantine proposés par les cantiniers.

Devis n°1 : 555€

Devis n°2 : 630€

Devis n°3 : 600€ + 300€ (formation pour les cuisiniers)

Le devis n°3 est retenu.

Voté à l'unanimité

Mr Monvoisin demande si Grand Poitiers pourrait subventionner cette prestation.

Questions diverses

Prochaines dates des réunions : 15 novembre, 7 mars et 9 mai.

Mme Andréo fait part que des jours supplémentaires de décharge ont été octroyés aux 3 directrices afin de travailler sur le projet de direction unique à la rentrée scolaire 2022.

Fin de la réunion : 20h15